



# DYNAMIQUES DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE



Le périmètre d'observation du dispositif de suivi des dynamiques territoriales de la Vallée de la Seine correspond à celui défini dans le décret n°2013-336 du 22 avril 2013. Il comprend 9 départements, dont 4 départements normands (Manche, Calvados, Seine-Maritime et Eure) et 5 départements de l'ouest francilien (Val d'Oise, Yvelines, Hauts-de-Seine, Paris et Seine-Saint-Denis).

La Vallée de la Seine se caractérise par une dynamique forte en matière de formation et de recherche. La population y est plus diplômée que sur le reste du territoire français, avec 37 % des 15 ans et + titulaires d'un diplôme du supérieur, 10 points de plus qu'en moyenne nationale. Plus de 200 000 étudiants sont inscrits dans des filières longues en 2015. La recherche et l'innovation sont également très présentes sur le territoire, avec 127 000 brevets déposés entre 2003 et 2015 par des entreprises de la Vallée de la Seine (58 % des dépôts français de brevets) et 14 pôles de compétitivité implantés sur le territoire. Mais un décalage important existe entre les départements normands et ceux d'Île-de-France. Ces derniers concentrent 97 % des dépôts de brevets de la Vallée de la Seine, et le seul département de Paris accueille 57 % des étudiants de filières longues. Parallèlement, la Normandie se distingue par l'importance des formations professionnelles et des diplômés de BEP-CAP.

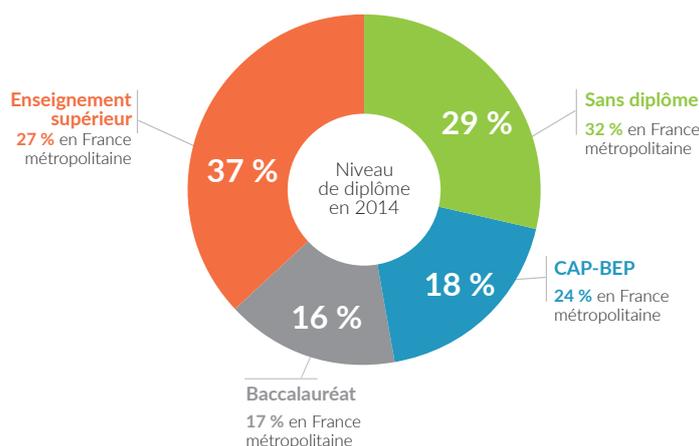
## NIVEAUX DE DIPLOME

**53 %** de la **population non scolarisée** a au moins le **baccalauréat** dans la **Vallée de la Seine**  
soit **4,12 M**  
**44 %** en **France métropolitaine**

**29 %** de personnes sans **aucun diplôme** dans la **Vallée de la Seine**  
soit **2,25 M**  
**32 %** en **France métropolitaine**

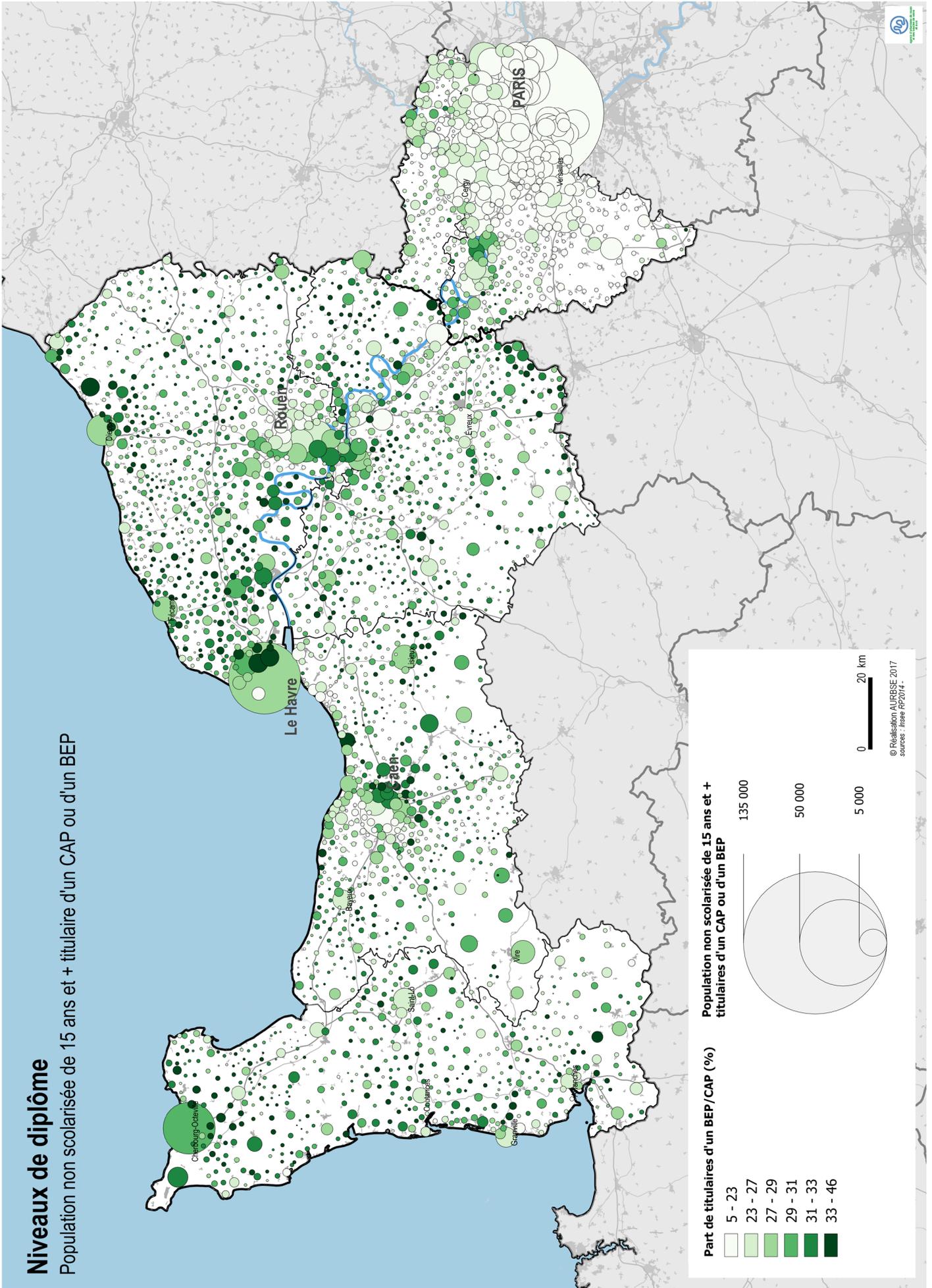
Dans la Vallée de Seine, la population est généralement plus diplômée que sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine. 37 % des personnes vivant dans la Vallée de la Seine ont fait des études post-bac contre 27,5 % pour l'ensemble du territoire national. C'est principalement le cas pour Paris (58 %) et les Hauts-de-Seine (50 %) qui sont les départements où la population est la plus diplômée. À l'inverse, la Seine-Saint-Denis est le département comptant la plus forte part de personnes non-diplômées avec 40 % contre 29 % en moyenne. Même si la Vallée de la Seine dispose d'une part relativement faible de titulaires de formations professionnelles telles que les BEP ou CAP (18,5 % contre 24 % en France métropolitaine), les départements normands font exception avec des proportions allant de 29 % dans la Manche à 27 % pour le Calvados.

NIVEAUX DE DIPLOME DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS ET +  
EN 2014 DANS LA VALLÉE DE LA SEINE



# Niveaux de diplôme

Population non scolarisée de 15 ans et + titulaire d'un CAP ou d'un BEP





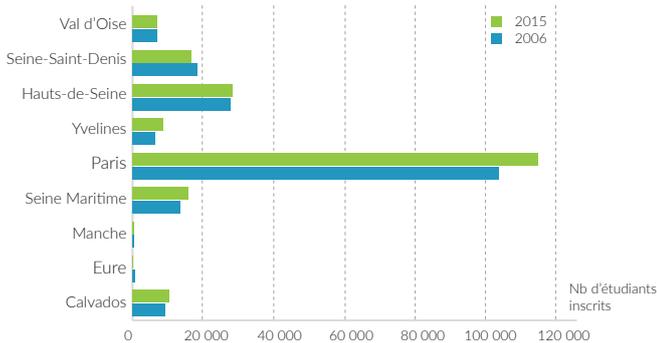
## 203 000

### étudiants inscrits

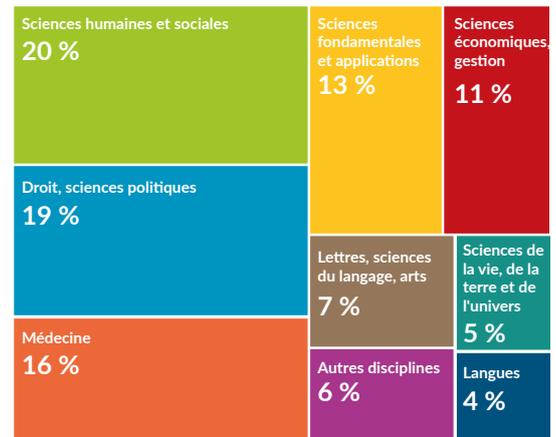
dans les filières longues dans la Vallée de la Seine en 2015  
soit **27 %** des étudiants de France métropolitaine

Sans surprise, Paris représente plus de la moitié des étudiants des filières longues de la Vallée de la Seine (57 %). On constate cependant qu'entre 2006 et 2015, cette population étudiante a augmenté de 8 % dans la Vallée de la Seine tandis qu'elle a cru de 11 % sur l'ensemble du territoire français. Les disciplines les plus populaires sont les sciences humaines, le droit et la médecine qui, à elles trois, concernent plus de la moitié des étudiants inscrits en master ou doctorat. Concernant les effectifs étudiants inscrits dans des cursus d'ingénieurs, 91 % ont intégré un établissement qui n'est pas sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur. Question parité, on constate que ce sont des cursus très masculins avec 75 % des élèves ingénieurs dans la Vallée de la Seine qui sont des hommes (France 73 %).

ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES FILIÈRES LONGUES PAR DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DE LA SEINE EN 2006 ET 2015



EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS INSCRITS EN FILIÈRE LONGUE EN UNIVERSITÉ PUBLIQUE DANS LA VALLÉE DE LA SEINE PAR DISCIPLINE RENTRÉE 2015



## BREVETS DÉPOSÉS

**58 %** des brevets déposés entre 2003 et 2015 en France soit **127 000 brevets**

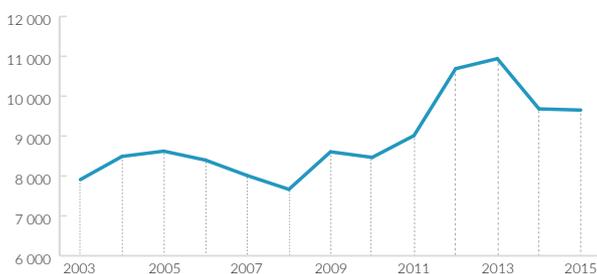
**42 %** des brevets déposés concernent les domaines émergents

### Domaines émergents

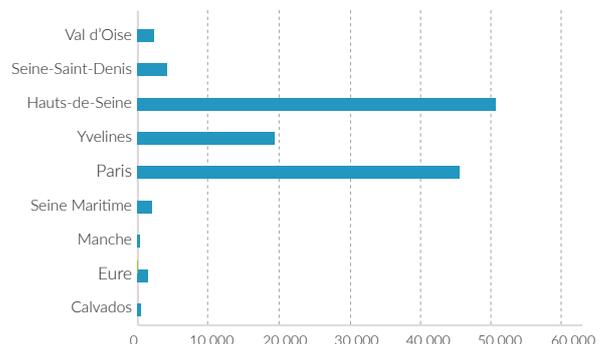
Pour identifier les domaines technologiques émergents, on utilise les nomenclatures de diverses sources : l'OEBC, l'INPI, Eurostat, l'OMPI et enfin l'OCDE qui a fait un travail d'identification précis des codes de la CIB et a produit une nomenclature très fine sur l'environnement. On identifie ainsi les domaines suivants : TIC, biotechnologies, nanotechnologies, environnement, concepts de villes intelligentes, réseaux intelligents

Si l'innovation ne se limite pas aux dépôts de brevets, cet indicateur reflète bien l'innovation technologique et la force de la recherche et du développement des territoires. Avec 127 000 brevets déposés par des entreprises de la Vallée de la Seine entre 2003 et 2015, le territoire concentre 58 % des dépôts de brevets français sur la période. La densité de brevets par rapport à la population active atteint ainsi en moyenne 1,6 brevet par an pour 1 000 actifs dans la Vallée de la Seine (0,5 en moyenne nationale). Mais, de fortes disparités existent au sein du territoire. Ainsi, les cinq départements franciliens concentrent 122 600 dépôts de brevets sur la période, contre seulement 4 400 dans les 4 départements normands. La nature des brevets renseigne également sur la capacité d'innovation des territoires. En Île-de-France, 43 % des brevets concernent des domaines émergents, contre 16 % en Normandie. Notons enfin que les dépôts de brevets ont globalement augmenté sur la période récente dans la Vallée de la Seine, avec 10 240 brevets en moyenne par an entre 2012 et 2015, alors que leur nombre annuel n'avait jamais dépassé 8 500 dans les années 2000.

NOMBRE DE BREVETS DANS LA VALLÉE DE LA SEINE SELON L'ANNÉE DE PUBLICATION ENTRE 2003 ET 2015



RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES BREVETS DÉPOSÉS DANS LA VALLÉE DE LA SEINE ENTRE 2003 ET 2015



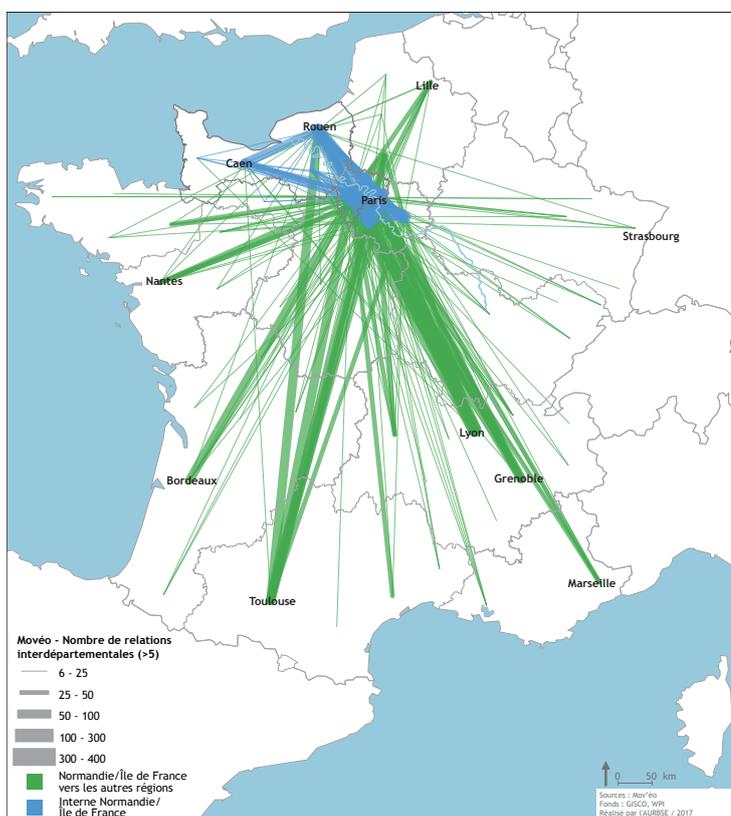
# 14 pôles de compétitivité

dans la Vallée de la Seine

- TIC** | *Cap Digital Paris Region*  
*Transactions électroniques sécurisées (TES)*  
*Systematic Paris-Region*
- Ingénierie/Services** | *Finance Innovation*  
*Novalog*
- Aéronautique/Espace** | *Astech*
- Chimie Matériaux** | *Elastopôle*
- Biotechnologies/Santé** | *Medicen Paris Region*
- Transports** | *Mov'éo*
- Biens de consommation** | *Cosmetic Valley*
- Agriculture/Agro-alimentaire** | *Vitagora*  
*Hippolia*  
*Valorial*

\*Domaines d'activité | Nom du pôle de compétitivité

## LES RELATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS DU PÔLE MOV'ÉO



# 4 359 relations inter-établissements

dans le cadre de **Mov'éo** au sein du périmètre **Normandie - Île-de-France**

En lien avec l'importance de la filière automobile dans la Vallée de la Seine, le pôle de compétitivité Mov'éo s'est ancré en 2006 sur la Normandie et l'Île-de-France. Ce pôle de recherche et développement sur l'automobile et la mobilité a pour objectif d'animer l'innovation dans la filière automobile en soutenant les PME du secteur et en favorisant le développement de projets collaboratifs. 380 établissements en sont membres sur le territoire national, dont 70 % localisés dans la Vallée de la Seine. Du fait de la structuration de la filière automobile, beaucoup d'établissements membres de ce pôle sont également situés en Rhône-Alpes, mettant en exergue les complémentarités possibles de la Vallée de la Seine avec ce territoire. De nombreux projets financés par ce pôle de compétitivité mettent également en lien des établissements et entreprises de la Vallée de la Seine avec ceux d'Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne...

### Sources

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.  
Mov'éo.  
Insee RP 2014.  
Competitivite.gouv.fr.



Réalisé par la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine :

Avec le soutien de :

